

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

DELIBERATION N°2024.00014

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - EDITION 2024 - SUBVENTION

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,

M. Jean-Alain BARRIER donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,

Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,

RECU EN PREFECTURE

Le 01 février 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240124-D20240001410

Date de mise en ligne : 01 février 2024

M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Patrick MICHAUD, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2024

FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDITION 2024 - SUBVENTION

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant ainsi une intervention forte de la Métropole. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de Saint-Etienne Métropole à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'une Métropole étudiante (ambition 40 000 étudiants à horizon 2035).

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire métropolitain en plusieurs phases complémentaires :

- la première, le Salon de l'Étudiant, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – L'édition 2023/2024 s'est tenue les 25 et 26 novembre 2023 au Parc des Expositions de Saint-Etienne ;
- la deuxième, dite « Journée de l'Enseignement Supérieur », est l'étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements et rencontre des équipes pédagogiques). Elle se tiendra le 24 janvier 2024 ;
- la troisième à travers le Forum de l'Enseignement Supérieur organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel fin mars/début avril de chaque année.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires. Destiné aux lycéens de 1^{ère} générale et technologique ainsi qu'issus de l'enseignement professionnel, le Forum de l'Enseignement Supérieur de Saint-Etienne regroupe les formations post-bac proposées par les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés sous contrat, des bassins Loire-centre et Loire-sud.

Dans le cadre de la réforme du Bac 2021, la construction du projet d'orientation est confortée à travers l'aide et l'accompagnement personnalisés qui s'adresse à tous les élèves à partir de la seconde. Dès la classe de 1^{ère} et également en terminale, cet accompagnement est centré sur le projet de l'élève pour une orientation post-bac préparée et éclairée. Devant la richesse et parfois la complexité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, aider les lycéens à mieux construire leurs parcours d'avenir apparaît comme une exigence forte et incontournable à laquelle le Forum de l'Enseignement Supérieur entend répondre. L'événement est construit en complémentarité avec le Salon de l'Étudiant auquel les élèves de Terminale participent, sept à huit mois après le Forum.

La situation sanitaire avait obligé les organisateurs à annuler l'édition 2020 puis l'édition 2021 ; les établissements ont dû organiser en interne l'information à partir d'une part d'outils numériques mis à disposition sur leur site internet, et d'autre part du salon virtuel L'Etudiant. L'édition 2022 du Forum de l'Enseignement Supérieur a pu se tenir en présentiel tout comme l'édition 2023 qui s'est tenue les 6 et 7 avril 2023 au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel à Saint-Etienne et a accueilli 4 640 élèves issus de 34 lycées généraux technologiques et professionnels.

Les taux de satisfaction sont toujours très élevés à la fois de la part des jeunes lycéens comme du côté des représentants et professeurs des établissements. A noter que le Forum de l'Enseignement Supérieur s'est doté en 2022 d'un nouveau logo et d'un nouveau site web, ce dernier ayant vocation à faciliter la préparation du Forum et pourrait permettre à terme l'éventuelle mise à disposition de supports en ligne.

Fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement des acteurs et des partenaires du monde éducatif (lycées, établissements d'enseignement supérieur, CIO, Espace Infos Jeunes de la Ville de Saint-Etienne, etc.), le Forum de l'Enseignement Supérieur 2024 sera la 23^{ème} édition de cette manifestation soutenue, depuis l'origine, par Saint-Etienne Métropole. L'événement se déroulera jeudi 28 et vendredi 29 mars 2024 au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel à Saint-Etienne. 5 000 lycéens sont attendus.

La visite aura été préparée en amont dans les lycées pour s'adapter au plus près aux domaines d'intérêt de chaque jeune. Chaque demi-journée, des conférences thématiques (sur les métiers et les parcours de formations) ainsi que des tables-rondes (20 jeunes autour d'un représentant de formation et d'un étudiant témoignant) seront proposées ainsi que des mini conférences d'accueil spécifiques pour les élèves de la voie professionnelle. Dans la prochaine édition, à titre expérimental, l'offre sera complétée par une série de « flash métiers » (tables-rondes sur certains grands domaines professionnels avec des témoignages de jeunes professionnels issus des formations du supérieur des établissements du territoire), en remplacement des stands des grandes écoles qui ne donnaient plus totalement satisfaction.

Les lycéens pourront aussi rencontrer, au sein de l'espace « Vie étudiante », les acteurs qui œuvrent en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur stéphanois et d'une vie étudiante riche et de qualité : CIO, CROUS, stand « Vivre et étudier à Saint-Etienne et dans sa Métropole (espace commun Service Jeunesse de la ville de Saint-Etienne et Service Enseignement supérieur, recherche, innovation de Saint-Etienne Métropole), services supports UJM, FASEE, etc.

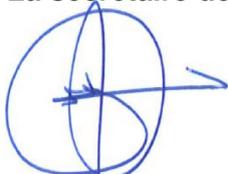
Le budget total de l'opération s'établissant à environ 50 000 €, Saint-Etienne Métropole est sollicité par le lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) pour le versement d'une subvention de 19 500 € correspondant notamment à la prise en charge partielle de la location et des prestations de services du Centre des Congrès, lieu de la manifestation. A noter que la Communauté d'Agglomération Loire-Forez et la Communauté de Communes Forez-Est sont également sollicitées par l'organisateur pour une participation au financement du forum, notamment pour couvrir les dépenses de transport des lycéens de leurs territoires.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et le Lycée Honoré d'Urfé relatif au Forum de l'Enseignement Supérieur – Edition 2024 ;**
- **autorise le versement d'une subvention de fonctionnement de 19 500 € au Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, au titre de l'organisation de ce Forum de l'Enseignement Supérieur – Edition 2024 ;**
- **autorise Monsieur Le Président ou son représentant dûment habilité à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée en fonctionnement sur le budget de l'exercice 2024 (65-VIETU-INUM) sous réserve de l'adoption du BP 2024.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
3^{ème} Vice-Présidente

La Première Vice-Président,



Sylvie FAYOLLE